

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

[Voir le fil d'Ariane](#)

Détail de l'avis 24-9987

Avis n° 24-9987

Publié le 29 janvier
2024

Régénération des courts de tennis de la Ville de Gonesse

DÉPARTEMENT : 95

ACHETEUR : Mairie de Gonesse

TYPE D'AVIS : Résultat de marché

PROCÉDURE : Procédure NC

[Cacher le contenu de l'annonce](#)

[Obtenir un extrait de l'avis](#)

Avis de résultat de marché

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-9987**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-166276

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Gonesse

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21950277000015

Ville : GONESSE

Code postal : 95503

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 95

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Régénération des courts de tennis de la Ville de Gonesse

Code CPV principal - Descripteur principal : 77314000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Ce marché est dit mixte. Il comprend des prestations à prix forfaitaires (interventions programmées dites préventives) où il sera fait application d'un prix global et forfaitaire (DPGF) et des prestations à prix unitaires (interventions ponctuelles hors DPGF dites curatives) où il sera fait application d'un marché mono-attributaire à bons de commande (conformément au BPU) avec des montants annuels de 0.00 euro(s) HT minimum et de 20 000.00 euro(s) HT maximum. Ce marché ne fait pas l'objet d'un allotissement car la dévolution en lots séparés est de nature à restreindre la concurrence ou risque de rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations

Critères d'attribution : Valeur technique : Ce critère sera jugé au regard du cadre de mémoire technique indiquant : selon l'article 6 du règlement de consultation. : 40 Protection de l'environnement et développement durable : Ce critère sera jugé au regard: selon l'article 6 du règlement de consultation. : 10 Prix des prestations à partir de : -la Dpgf concernant les interventions programmées (30 points) Dpgf la plus basse/Dpgf à analyser X 30 - du Bpu concernant les interventions ponctuelles (20 points) Bpu le plus bas/Bpu à analyser X 20. : 50

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 1 Date d'attribution : 26/01/24 Marché n° : 2023s17 Sas S.L.T.E., 237 Chaussée Jules César, 95600 Eaubonne Montant indéfini Sous-traitance : non. Renseignements complémentaires : Ce marché est dit mixte. Il comprend des prestations à prix forfaitaires (interventions programmées dites préventives) où il sera fait application d'un prix global et forfaitaire (Dpgf) et des prestations à prix unitaires (interventions ponctuelles hors Dpgf dites curatives) où il sera fait application d'un marché mono-attributaire à bons de commande (conformément au Bpu) avec des montants annuels de 0.00 euro(s) Ht minimum et de 20 000.00 euro(s) Ht maximum. Le présent marché est passé selon une procédure adaptée ouverte. La procédure est soumise

aux dispositions du code de la commande publique et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/01/2024

[Cacher le contenu de l'annonce](#)

[Obtenir un extrait de l'avis](#)

Références complètes : Avis n° 24-9987
